

Congrès national des AOC : Le retour de la libéralisation des plantations

Les producteurs de vins à AOC ont profité du Congrès annuel de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à AOC (CNAOC), qui s'est déroulé les 10 et 11 avril 2014 à Avignon, pour tirer la sonnette d'alarme : ils sont inquiets à propos des discussions en cours sur les modalités d'application du nouveau système de régulation des plantations de vigne. Pour eux, la Commission européenne cherche à prendre sa revanche et n'a pas retenu la leçon de la mobilisation des droits de plantation.

En juillet 2013, après la mobilisation sans précédent pendant plus de deux années des viticulteurs, des ministres de l'Agriculture européens, du Parlement européen et des élus locaux, la Commission européenne est revenue sur sa décision de 2008 de libéraliser complètement les droits de plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union européenne et a accepté la mise en place d'un nouveau système de régulation des plantations. Pour autant, le débat n'est pas terminé puisque la Commission, les Etats membres et le Parlement européen débattent actuellement des modalités d'application (actes délégués) de ce nouveau système.

Inquiets devant l'évolution de ces discussions, les producteurs de vins à AOC ont profité de leur Congrès national à Avignon, les 10 et 11 avril 2014 sur le thème des prochaines élections européennes, pour exprimer leurs très vives inquiétudes. Ils reprochent à la Commission d'oublier complètement le volet qualitatif de la régulation et de se contenter de fixer un simple pourcentage d'augmentation du potentiel de production. En effet, les règles proposées par la Commission favoriseraient un contournement du système de régulation pour les AOC et les IGP. La plantation de vignes destinée à la production de Vins sans Indication Géographique (VSIG), ex vins de table, qui était jusqu'alors interdite, deviendrait possible partout y compris sur les zones de production des AOC et des IGP. Les vignes destinées à la production des vins de table pourraient revendiquer l'AOC ou l'IGP à partir du moment où elles respectent le cahier des charges de ladite AOC. Un moyen donc de contourner la régulation stricte mise en place par les AOC depuis de nombreuses décennies.

« Ce projet n'est pas acceptable, il porte à nouveau les germes d'une libéralisation du secteur et pourrait déboucher sur une situation de déséquilibre de nombreuses AOC. On a le sentiment que la Commission cherche à prendre sa revanche! N'a-t-elle pas retenu les leçons de la mobilisation des vignerons ? » se sont offusqués Bernard Farges, président de la Cnaoc et Philippe Pellaton, secrétaire général de la Cnaoc et président du Syndicat des Côtes du Rhône.

Les vignerons ont également débattu de l'application du nouveau dispositif en France. Ils ont rappelé que le principal atout de la filière française étaient ses vins AOC et IGP. Ils ont exprimé de très sérieux doutes quant à la capacité de la France à être compétitive sur le segment des vins sans IG. *« Que ceux qui demandent à en planter nous prouvent qu'il y aura des débouchés commerciaux et que les vignerons en vivront bien ! »* ont ajouté MM. Pellaton et Farges.

Pour finir, les vignerons ont demandé au gouvernement, à la Commission européenne et aux parlementaires européens de défendre une ligne très dure face à l'Icann, la société américaine en charge de la gestion des noms de domaines sur Internet, et de ne pas accepter que les noms des AOC puissent être utilisés par n'importe qui à travers le monde. *« Plus que nos AOC, ce*

sont nos savoir-faire et nos traditions qui sont menacés par l'ouverture sans règle d'Internet et par la création de plus de 1000 nouveaux noms de domaine sans débat et information démocratique ! » ont conclu le président et le secrétaire général de la Cnaoc.

Photo : le congrès de la CNAOC



REUNION DES ELUS DE L'ANEV

A l'occasion du congrès de la CNAOC qui s'est déroulé à Avignon l'ANEV avait organisé une réunion pour les maires de la Région. L'occasion pour François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne, sénateur, ancien ministre de l'agriculture et coprésident de l'ANEV depuis peu de faire sa première sortie en public de même que Cécile Helle, nouveau maire d'Avignon accueillis à Inter Rhône par Christian Paly son président. Cécile Helle en a profité pour confirmer qu'Avignon, capitale des Côtes du Rhône continuerait d'adhérer à l'ANEV, seule association réunissant les élus de la Vigne et du Vin de France (+ de 500 adhérents représentant plus de 15.000 élus)...F.Patriat lui a donné son point de vue sur la place du vin dans la société, un point de vue partagé par tous les adhérents et responsables de l'ANEV présents. (voir notre photo et interview La Provence)



« LA PROVENCE » du 11.04.2014

FRANÇOIS PATRIAT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉLUS DU VIN ET DE LA VIGNE

"Il faut résister dans un pays de plus en plus hygiéniste"

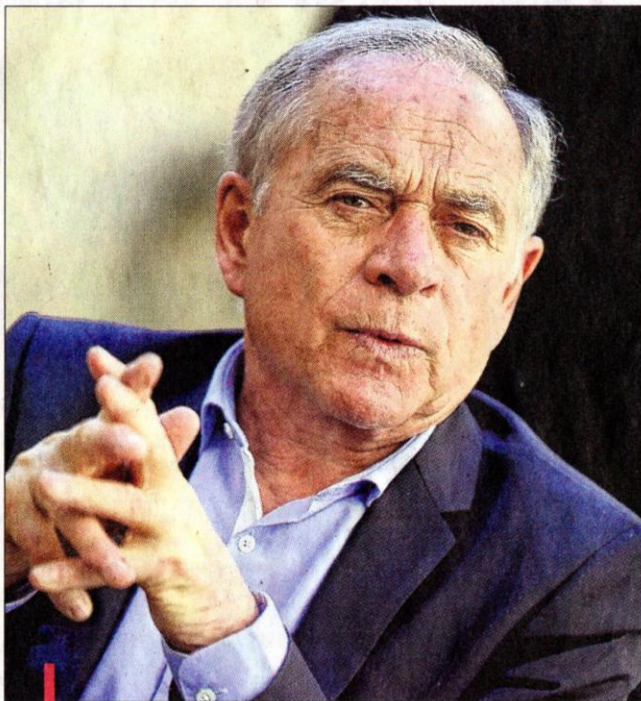
Membre du groupe d'études de la vigne et du vin au Sénat, ex-ministre du Commerce puis de l'Agriculture, président du conseil régional de Bourgogne... François Patriat avait le profil adéquat, en janvier 2014, pour devenir le nouveau président de l'Anev (Association nationale des élus de la vigne et du vin).

À l'occasion, du congrès national de la Cnaoc, il nous a livré les grandes lignes de cette très dynamique association qui rassemble près de cinq cents élus.

Pour le classement des vignobles à l'Unesco

"Par essence, dans l'assemblée des élus du vin, nous sommes au-delà des étiquettes politiques. Chez nous comme dans les vins, y'a des rouges, des blancs et des rosés qui défendent une même cause. Il s'agit d'une passion qui revêt des enjeux à la fois économiques, identitaires, culturels et touristiques. Nos idées convergent vers la volonté de défendre la viticulture française."

Pour défendre la filière, ce natif de Gevrey-Chambertin a choisi la politique de la promotion. *"Il faut promouvoir et défendre l'ensemble des vertus et des valeurs économiques dans une France de plus en plus hygiéniste. Il faut appuyer les parlementaires et intervenir à Bruxelles sur les propositions qui vi-*



François Patriat, un fervent défenseur et dégustateur de la vigne et du vin français, en visite à Avignon. / PHOTO J.R.

sent à valoriser la vigne et le vin."

Très concrètement, François Patriat désire à la fois faire classer certains vignobles à l'Unesco et combattre les menaces chroniques qui pèsent sur le monde vinicole: *"Nous œuvrons à la fois contre la libéralisation des droits de plantation,*

les risques de déréglementation des AOC mais aussi pour la lutte contre la préoccupante flavescence dorée." L'intermittent parlementaire, dans la cour de la maison des vins d'Avignon, est également très inspiré lorsque la loi Évin et les thèmes de la réglementation et de la fiscalité sont évoqués. *"À l'origine, il*

s'agissait d'une loi pour la santé publique qui s'est peu à peu transformée en loi de dogmatisme répressif. Cette semaine, à la cour d'appel de Versailles, nous avons eu la satisfaction de voir des antipub sur le vin déboutés. Ils avaient intenté un procès contre une publicité qui mettait en scène des gens qui prenaient un verre avec une notion de plaisir partagé. Notre but est d'obtenir des interprétations intelligentes pour une bonne communication sur les bienfaits du vin. Bien sûr, à l'Anev, nous nous opposons à la taxation comportementale. Jamais ne passera au Sénat une loi qui voudrait faire en sorte que le fait de boire du vin soit taxable. La filière verse déjà des millions d'euros de TVA et ça suffit!"

Avec le passionné François Patriat se confondent aisément le militantisme actif et le dégustateur éclairé: *"En tant que consommateur, j'aime les vins de toutes les régions. Les maury ou les pic-saint-loup car il y a de merveilleux vins dans le Languedoc-Roussillon. Les graves bien sûr. Et puis le nero-d'avola de Sicile, une merveille. Mais je connais aussi de nombreuses adresses dans les Côtes-du-Rhône, le Ventoux et le Luberon."*

Croyons-le sur parole car, tous les étés, l'élu porte-parole du vin français fait 1 000 kilomètres à vélo autour du Ventoux.

Bernard SORBIER